



Postulat : pour l'inscription de la Fête de la Saint-Martin au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité de l'UNESCO

La Fête de la Saint-Martin est une tradition profondément enracinée dans la culture jurassienne, où elle est célébrée depuis des siècles. Marquant la fin de l'année agricole et mettant à l'honneur les produits du terroir, notamment le cochon, symbole de convivialité et de prospérité. Au-delà de l'aspect gastronomique, cette fête représente un moment unique de rassemblement communautaire, de transmission des savoirs-faire culinaires, et de valorisation des traditions locales.

Objectifs de l'inscription au patrimoine culturel de l'humanité de l'UNESCO :

Préservation et transmission des savoirs : L'inscription au patrimoine de l'UNESCO permettrait de soutenir les efforts de préservation et de transmission de cette fête traditionnelle aux générations futures.

Valorisation de la culture régionale : La reconnaissance internationale renforcerait l'identité culturelle de la région jurassienne, et offrirait une vitrine au savoir-faire local, à la gastronomie et aux traditions populaires de l'Ajoie.

Promotion d'un tourisme culturel et durable : Cette inscription pourrait favoriser un tourisme respectueux et intéressé par les coutumes locales, tout en générant des retombées économiques positives pour la région.

Conclusion :

En regard de la richesse patrimoniale et culturelle de la Fête de la Saint-Martin, nous demandons au Conseil municipal d'initier une démarche d'inscription de cette fête au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO. Cette démarche pourrait être menée en collaboration avec les acteurs locaux, les associations culturelles et les représentants de la gastronomie régionale.

Lisa Raval